

Compte rendu des ateliers

"Comprendre et agir autour du quartier Saint-Vincent de Paul"

Atelier 1 : présentation de l'association. Retour sur la démarche et le projet

Atelier 2 : focus sur la concertation et les représentations des participant.e.s.

Atelier 3 : balade de l'écoquartier Boucicaut

Atelier 4 : retour sur le projet et le contexte de l'écoquartier Saint-Vincent de Paul. Travail autour des représentations et envies/manques liées au quartier dans son ensemble.

Zoom sur l'écoquartier SVP : propositions d'aménagement

Une 30 aine de participant.e.s . ont participé à un ou plusieurs ateliers.

Sommaire

présentation de l'association p.3

arbres des attentes et des craintes liées à la formation p.6

Présentation du calendrier du projet SVP depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui p.8

Atelier maquette et retour sur le plan proposé par l'équipe Beltrando p.11

Présentation des liens avec le quartier des participant.e.s p.16

Qu'est-ce qu'on peut attendre des démarches participatives? p.17

Retour sur la balade Boucicaut p.20

Blason du quartier p.24

Propositions d'aménagement p.29

Présentation de l'association

Présentation de l'association Robins des Villes et en particulier de l'antenne parisienne implantée dans le 19ème arrondissement de Paris, de ses différentes actions.

Association d'éducation populaire, Robins des Villes milite pour une ville partagée, agréable, accessible à tou.te.s, et imaginée par ses habitant.e.s. Les personnes qui la font vivre sont issues de disciplines variées : urbanisme, animation, sociologie, architecture, paysagisme, etc. Créée à Lyon en 1997, l'association s'est développée en France

métropolitaine avec des équipes localisées à Marseille depuis 2009 puis en région parisienne depuis 2011. Elle se donne pour objectif de partager, questionner et de diffuser les savoirs sur la ville ainsi que d'agir pour transformer notre cadre de vie. Pour cela, elle propose notamment :

- > Des ateliers, des rencontres, des conférences-débats, des balades urbaines ou tout autres projets permettant de découvrir ou partager des savoirs sur la ville construite et vécue.
- > Des activités de pédagogie à l'espace et à l'environnement urbain, à destination de différents publics, permettant la découverte de la ville, de ses acteurs et de ses évolutions.
- > L'intervention dans le cadre de dispositifs participatifs prévus par les pouvoirs publics afin de promouvoir et d'organiser des espaces de codécision entre habitant.e.s, élu.e.s et technicien.ne.s.

> La participation à des recherche-action afin d'alimenter en permanence une réflexion sur la ville, celles et ceux qui la fabriquent et la vivent.

> Des formations à destination de professionnel.le.s, d'étudiant.e.s d'habitant.e.s ou de toute autre personne soucieuse d'élargir ses connaissances sur la ville, de développer ses méthodes de participation ou encore de construire un projet collectif lié à son cadre de vie.

> Plus généralement, Robins des Villes cherche à promouvoir l'implication de tous et toutes dans la fabrique de la ville et à comprendre le rapport de chacun à l'espace. L'action de l'association est ainsi orientée vers l'apprentissage constant et mutuel de tous et la promotion de prises de décisions collectives.

La démarche des Robins des Villes :

> Les projets menés par les Robins des Villes sont à la fois :
écologiques, au sens de la compréhension du rapport des hommes à l'espace

> politiques, en valorisant la construction d'un collectif et des prises de décisions

> éducatifs, misant sur des apprentissages mutuels, tout au long de la vie

L'association revendique une démarche particulière puisqu'elle :

> investit les espaces publics afin de rendre l'aménagement accessible et de questionner notre cadre de vie

> met au cœur de ses démarches les temps quotidiens et ceux des habitant.e.s

> valorise des moyens d'expression simples et compréhensibles de tous, et en ayant recours à des médias particuliers (dessins, maquettes, photographies, sculptures, coutures, etc.)

> s'autorisant le passage par l'idéal, l'utopie étant un moyen de faire naître des idées concrètes Les interventions des Robins des Villes demeurent diverses et n'ont pas toutes vocation à avoir un impact sur l'aménagement durable d'un espace.

Ainsi, l'association travaille autant à des événements ponctuels, des formations ou des ateliers éducatifs qu'à des projets d'aménagement co-construits ou initiés par les habitant.e.s.

Arbre des attentes et craintes liées à la formation

Chaque participant-e est invité-e à inscrire sur un post-it orange ses attentes et sur un post-it rose ses craintes vis-à-vis des ateliers proposés et plus largement du projet SVP. Ces post-it sont placés sur un arbre dessiné au paperboard. Il s'agira de le faire vivre tout au long des ateliers.

Un tour de table permet de les partager ainsi que de se présenter rapidement.

Les attentes :

- > Avoir des outils pour participer
- > Avoir des informations sur l'avancée du projet urbain
- > Connaître le processus de concertation qui sera mis en place (car très critique vis-à-vis de la concertation en général et des participants rarement représentatifs) : il est noté que cela peut faire partie des réflexions et revendications à porter, à savoir le souhait d'un dispositif participatif vraiment accessible (quelle communication, quelle forme...)
- > Mettre en place une dynamique d'habitat participatif et de lien social dans le futur éco-quartier
- > Un temps de travail concret sur des propositions, des scénarios
- > Sortir du flou, du « silence de mort » qui fait suite aux effets d'annonce du début
- > Une reprise de la concertation en 2018 avec l'ensemble des parties prenantes (associations, aménageur, habitant-es, ...)
- > Connaître le calendrier du projet
- > Avoir des éléments sur l'agriculture urbaine et le lien social
- > Par curiosité pour l'urbanisme et l'architecture en général
- > Mise en lien avec d'autres projets de logements

Les craintes :

- > Qu'il y ait table rase de la dynamique actuelle, des initiatives qui devraient être pérennisées : Les Grands Voisins devraient continuer à vivre, d'une certaine manière
- > A quoi cela nous engage de participer à ces 4 ateliers ? (Réponse immédiate : à rien, ces ateliers sont là pour aider mais ils n'ont aucun rôle décisionnel direct dans le projet)
- > Que les réticences vis-à-vis de la densité ne soient pas prises en compte
- > Qu'il n'y ait pas assez d'espaces verts dans le futur éco-quartier
- > Que la participation exemplaire annoncée par la Ville et l'aménageur soit complètement oubliée
- > Qu'un site public devienne un site privé

Lors de cette première partie d'atelier, plusieurs participantes disent ne pas comprendre l'intérêt des ateliers, être surprises de leur aspect « formation », s'attendaient à une réunion d'informations, très attendue car le flou est total et le silence règne autour du projet depuis 1 an. De plus, le fait que cette intervention soit réalisée par l'association Robins des Villes pose également question : quelle légitimité ? Quel lien par rapport à la concertation officielle ? Robins des Villes et Michelle du Collectif Ecoquartier Saint-Vincent de Paul finissent par éclaircir la situation : CESVP a fait la demande auprès du conseil de quartier d'avoir ces ateliers ouverts pour aider ceux et celles qui le souhaitent à mieux comprendre le projet, la concertation réalisée et à venir, et offrir des temps d'échange où la parole est distribuée, ce qui n'est pas toujours le cas lors des ateliers de concertation parfois monopolisés par certaines personnes.

Robins des Villes était membre de CESVP et ses actions vont dans le sens de l'éducation populaire avec des outils permettant l'expression de toutes et tous, d'où ce choix.

Présentation du calendrier du projet SVP depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui

Ce temps permet de revenir sur les événements écoulés depuis 2012 et en particulier sur les différents acteurs impliqués et leurs rôles. Un point est fait sur la création de la ZAC en 2016 et ce qu'elle implique.

Quelques informations ont pu être recueillies auprès de Paris Batignolles Aménagement -PBA (à qui l'aménagement de la ZAC a été cédé par la Ville lors de la création de la ZAC) : une réunion entre PBA et la Mairie doit avoir lieu très prochainement afin de valider le mode de consultation choisi pour la suite (concours d'architecture ou autre ?). Il s'agit d'une réunion de comité de pilotage, donc pas ouverte aux habitant-es. Après ce choix découlera la rédaction d'un cahier des charges qui fixera donc plus précisément les modalités de concertation choisies. Dans tous les cas, des choses sont fixées et ne seront plus soumises à concertation : la programmation de logements (50% de logements sociaux, 20% logement intermédiaire et 30% accession libre), le nombre de m² de logements, de verdure. Par contre l'aspect physique n'est pas encore arrêté.

Sens de la Ville » est prestataire de PBA pour la concertation et devrait mettre en place des dispositifs d'échanges/de débats auprès des habitant-es présent-e-s et futur-e-s de l'écoquartier (démarche utilisée pour ce faire non connue).

Plusieurs discussions et questions surviennent pendant cette présentation qui permet aussi à celles et ceux ayant participé aux premières phases de concertation d'apporter des éléments.

Il est rappelé que l'occupation du site par Les Grands Voisins était à l'origine une démarche « parallèle » à celle de la concertation sur l'écoquartier, bien qu'aujourd'hui la dynamique créée pourrait influencer les propositions en termes de programmation d'activités. Initialement toutes les associations devaient partir fin 2017 (y compris Aurore), finalement certaines associations sont restées (la manière dont cela a été négocié est inconnue).

Lors d'une réunion publique, il avait été annoncé qu'un Appel à projets innovant serait lancé début 2018.

Une association du quartier a déposé un recours à la suite de la création de la ZAC portant sur plusieurs points. Le détail de ce recours n'est pas rendu public pour l'instant, certain-es émettent l'hypothèse que cela ralentisse le démarrage de la concertation.

2010-2014
étude Lauzeral

2011 : fermeture
de l'hôpital

2015 : Achat par la Ville
de Paris du site
Saint-Vincent de Paul à
l'AP-HP (assistance
publique-Hopitaux de
Paris)

Juillet 2015 : Choix de
l'agence
Anyoji-Beltrando
comme maître
d'oeuvre urbain

12/14 décembre 2016
La ZAC est approuvée,
modification du PLU
Choix de la SLPA Paris
batignolles pour
l'aménagement

Phase 1 CONCERTATION

2 décembre 2014 : Réunion publique de présentation
Mars Avril 2015 : 5 ateliers de concertation menés par Ville Ouverte
En parallèle, le comité d'organisation de la concertation se réunit.

Phase 2 CONCERTATION

Décembre 2015 : Présentation du projet de la maîtrise d'oeuvre
urbaine, suivie de la visite de site, et de deux ateliers de
concertation avec Ville ouverte.

2018: Début des Travaux

Réunion du comité de pilotage (Paris batignolles et la
Mairie de Paris) et choix des modalités de la future
concertation
Avec le collectif Sens de la Ville (dispositifs d'échanges
et de débats)
Avec Yes We Camp (ateliers de préfiguration des
nouveaux usages du site)

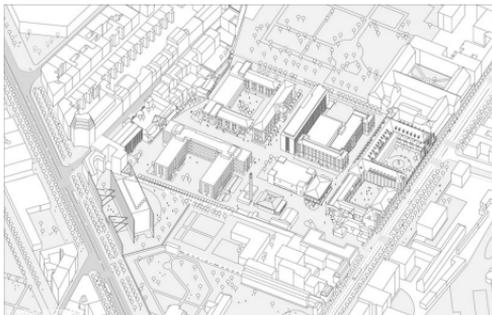
Atelier maquette et retour sur le plan proposé par l'équipe Beltrando



Les participant.e.s se répartissent en 2 groupes autour de 2 maquettes présentant le site SVP actuel. Chaque groupe est invité à modifier la maquette selon les changements prévus et leurs connaissances du projet. Une mise en commun permet de clarifier certaines interrogations et de partager des avis et doutes sur le projet.

Plan actuel de Saint-Vincent de Paul

Proposition de plan de l'agence Beltrando



Les invariants déterminés par la Ville de Paris et la Mairie d'arrondissement :

> Création d'un écoquartier avec 60 000m² de surface de plancher

> Création de 48000m² de logements avec 50% de logements sociaux, 20% de logements intermédiaires, et 30% de logements libres.

> Préserver l'Oratoire et le bâtiment Pierre Robin.

Bilan (non exhaustif) de la phase 1 de la concertation (d'après le travail de Ville ouverte, pour plus de précision, leurs comptes rendus sont disponibles)

Les participant.e.s semblent vouloir conserver une partie des bâtiments (intérêt pour les bâtiments Lelong, maison des médecins, chaufferie, et la lingerie) et utiliser des matériaux de récupération.

Ils soulèvent la problématique des espaces verts et de l'importance des surfaces plantées.

Le quartier doit être mixte avec des espaces d'animation, de consommation et de production.

L'accès transversal du site par les voitures semble à éviter.

Les espaces publics doivent être lumineux, confortables.

Demandes de limiter la densité du bâti, et sa hauteur.

Tout en reprenant l'étude Lauzeral, le projet de l'agence de maîtrise d'œuvre urbaine Beltrando propose de conserver l'Oratoire, le bâtiment Robin, la maison des médecins, la cheminée, et le bâtiment Lelong avec une surélévation du bâtiment de 3 étages. (Voir image de droite). Les hauteurs sont plus basses en périphérie qu'au centre de l'îlot. Le bâtiment Lepage est reconstruit.

Un nouvel îlot dit « denfert » prend la place du bâtiment Rapine et Jalaguier.

Conservation de la maternité Pinard et de sa reconversion en équipement regroupant une crèche, un gymnase, et un groupe scolaire). Création de deux nouveaux îlots avec la création de deux autres cours anglaises ;

Une entrée piétonne/cycle est prévue rue Boissonade, et deux autres par la cour Robin et de l'Oratoire. L'entrée voiture se situera sur l'avenue Denfert. La circulation est pensée comme une boucle (zone de rencontre).

Conservation des anciennes allées de l'hôpital et les arbres existants. Un espace central de 4000m² est conservé.

Bilan (non exhaustif) de la phase 2 de la concertation (d'après le travail de Ville Ouverte, pour plus de précision, leurs comptes-rendus sont disponibles sur le site de la Mairie de Paris)

La phase 2 porte sur les hypothèses d'implantation de la Fondation Cartier, et sur la programmation et les espaces publics qui seront arrêtés dans le dossier de création de la ZAC.

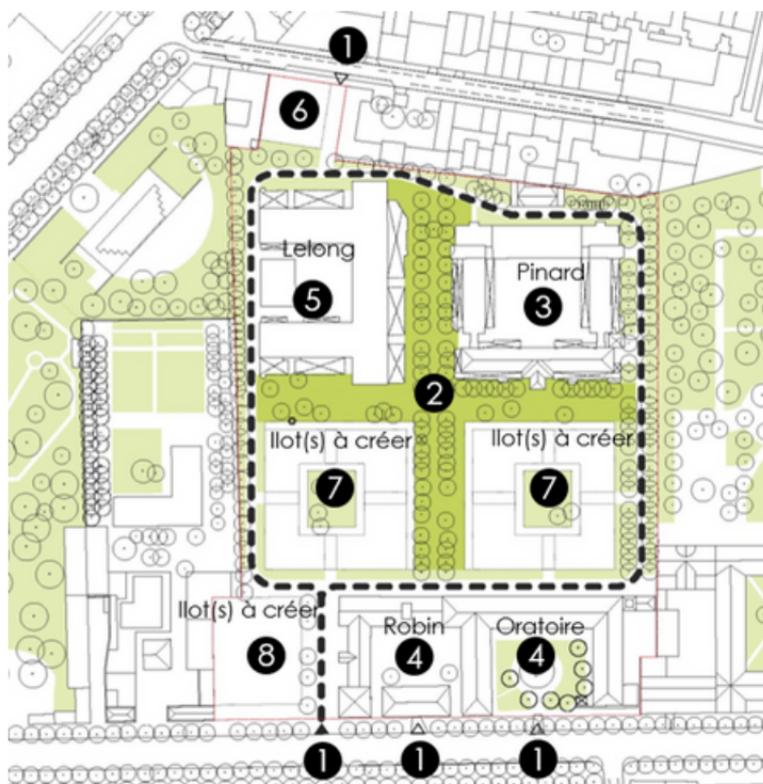
Les questions de l'accessibilité à l'espace central, la création de parking, la hauteur des bâtiments, et la mixité des usages sont également abordées.

Évolution du Plan Beltrando

Un CINASPIC (constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif) sera créé à l'entrée du site. Celui-ci fera l'objet d'un appel à projet, le cahier des charges devrait être discuté en concertation.

L'invariant concernant les logements a été également revu : il s'agit actuellement de créer 43000m² de logements.

Plan des grandes orientations d'aménagement (à retrouver sur le site de la mairie du 14e)



Réactions des participant.e.s à la suite de la maquette :

Il n'y a pas assez de verdure. Des interrogations persistent sur l'accessibilité pompiers et les places de livraisons. Ces obligations rendent impossibles des allées totalement vertes.

La densité du projet est également contestée. La conservation de Lelong pose de nouveau question (intérêt / ou pas d'intérêt).

Plusieurs questions sur la suite perdurent : un même opérateur par ilots ? Quelle gestion des espaces ? Quelle place pour la concertation, et quelle marge de manœuvre, concernant la programmation des activités et des espaces publics ?

Présentation des liens avec le quartier des participant.e.s

Plusieurs des participant.e.s viennent souvent aux Grands Voisins. L'esprit du lieu est plébiscité. Les propositions alternatives du lieu doivent se retrouver sur le prochain site. Certaines reviennent sur la lutte pour sauver l'hôpital, et l'importance d'un tel lieu dans le quartier. La présence de l'ancien hôpital est importante dans les représentations, l'hôpital était reconnu et beaucoup des participant-es y ont des souvenirs.

Un défaut d'accessibilité est soulevé par un représentant du conseil local du handicap. Cette question n'a pas été prise en compte lors de la première installation des Grands Voisins.

Qu'est-ce que la participation ? Que peut-on attendre des démarches participatives ?

En s'appuyant sur le calendrier et le vécu de certain.e.s participant.e.s, une analyse avec des critères objectifs est proposée, à faire en groupes. L'échelle de la participation proposée par Zetlaoui Léger est également présentée.

Restitution en grand groupe :

Groupe 1

Temporalité : il y a eu beaucoup d'activités entre 2014 et 2016 ; 2017 est une « année blanche » (seulement 2 réunion et une visite). L'intégration et l'adaptation de la durée de la démarche ne sont pas bien notées, par contre le droit à la parole était correct.

Transparence : il y a des filtres, de la rétention d'information (calendrier, budget, ...). En revanche, bonne organisation de la concertation pas Ville Ouverte.

Inclusion : Il y avait peu de régularité dans les participant.e.s, si ce n'est un petit noyau dur. Du fait de la non-visibilité sur le projet, il y avait peu d'implication.

Égalité : Beaucoup de monopolisation de la parole. Inégalité des savoirs. Les invariants étaient instables, pas clairs dès le début, d'où certaines propositions rejetées (nombre de logements sociaux, densité, espaces verts...)

Argumentation : Clarté ok. Un point d'effort à faire pour 2018 pour un vrai droit de réponse. Depuis l'arrivée de Beltrando sont traités des aspects plus techniques.

Le groupe juge qu'il s'agit plus de consultation que de véritable concertation.

Groupe 2

Temporalité : bonne car très en amont MAIS inadaptée car a porté au début sur les usages et la programmation et non pas sur le PLU. Les choses ont été faites à l'envers.

Concertation bien menée en pratique mais frustration car arrêt depuis 1 an. Peut-être commencée trop tôt. Droit à la parole ok.

Transparence : beaucoup de changements mais sinon correcte.

Inclusion : nombre de personne important et varié. Bon travail de Ville Ouverte qui a réussi à faire parler les gens.

Bonne information

Egalité : Problème dans la prise en compte des propositions

ensuite : nombreux invariants (quelle mixité sociale souhaitée ? Comment la mettre en œuvre ? Par la programmation des activités ? Par les aménagements des espaces extérieurs ?)

Groupe 3

Temporalité : Jusqu'en décembre 2016, des ateliers, des espaces de paroles... permettaient d'être écouté-es. MAIS depuis l'arrivée de Beltrando, propositions plus entendues et confiscation de la parole

Transparence : pas terrible. Des éléments ont disparu, moins de participant-es. Une proposition conservant la mémoire du lieu avait été exposée (= comme « un grand rêve ») mais rien à la hauteur ensuite. Tant qu'il n'y avait pas de plan, on pouvait rêver. La direction de l'urbanisme est venue figer les choses

Inclusion : pas de mixité. Davantage question de programmation que d'aménagement. Pas beaucoup de cohérence entre les propos.

Égalité : Mauvaise. Pas de place aux savoirs d'usage. Inégale prise en compte des propositions

Argumentation : pas de débats. Pourquoi les décisions sont prises ? Échec des négociations avec le fondation Cartier

Pistes d'actions :

Après ces restitutions, un peu de temps a permis d'évoquer quelques pistes d'actions susceptibles de répondre aux problématiques soulevées. Celles-ci pourront être approfondies lors du dernier atelier :

Le rapport de force est trop inégal pour pouvoir agir

Créer un collectif des associations, des habitant.e.s pour établir un « rapport de force » face à l'aménageur. Problème soulevé : comment s'associer car les avis et intérêts sont très différents ?

Se rapprocher de Yes We Camp car on sait maintenant qu'ils vont avoir un rôle important dans cette prochaine phase (préfiguration pendant la saison 2 des Grands Voisins demandée par Paris Batignolles Aménagement)

Avoir une représentation habitante forte

Le conseil de quartier peut être une ressource.

Retour sur la balade Boucicaut

L'écoquartier Boucicaut a été créé sur un ancien site hospitalier, et a été inauguré en octobre 2017.

Cette visite fut l'occasion de visiter un écoquartier de 3 hectares, d'aborder la mixité sociale et fonctionnelle du lieu, les espaces extérieurs et le déroulé du projet dans son ensemble.

Qu'est ce que signifie le label écoquartier?

Le pilotage et la participation : les écoquartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs de la ville, du citoyen à l' élu, et doit proposer les outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;

> la contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en place d'un cadre de vie sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le lien social ;

> la participation au dynamisme économique et territorial, grâce à la mixité fonctionnelle et sociale et à une offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle ;

> la promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique, intégrant les préoccupations liées à la place de la nature en ville.

Les acteurs de la démarche et le calendrier

2000- 2003 :

L'an 2000 marque la fin de l'activité hospitalière. La maîtrise d'ouvrage urbaine, la Ville de Paris, donne les premières intentions du projet. La SEMEA 15 est nommée pour organiser un appel d'offres européen auprès d'une dizaine d'équipes d'architectes.

Une première phase d'information et de recueil des souhaits a lieu. Elle est composée de journées portes ouvertes de l'hôpital, de deux réunions de concertation et d'une exposition.

L'équipe de l'architecte Paul Chemetov (maîtrise d'oeuvre) trace les grandes lignes du projet urbain. Il propose de garder les trames anciennes des bâtiments de l'hôpital, de garder des pavillons et la chapelle. Le plan d'occupation des sols (POS) permet de construire davantage, mais les habitants et la maîtrise d'œuvre défendent le projet d'un quartier aéré dans un arrondissement dense de Paris. Le site accueille à titre provisoire une partie de l'Université Paris VI.

2003 - 2009

En 2003, le Conseil de Paris approuve le bilan de la concertation et la création d'une procédure de ZAC. De 2003 à 2007, quelques réunions publiques autour de la création de la ZAC se déroulent. Le dossier de réalisation de la ZAC et le programme des équipements publics sont votés par le Conseil de Paris en mars 2009 sur la base des objectifs d'aménagement, des surfaces du programme et du plan masse approuvés en 2003 (celui de Paul Chemetov).

2009 -2017

Les travaux commencent avec les diagnostics des sols, l'acquisition des terrains, les démolitions et les constructions. Les lots sont livrés les uns après les autres. Des réunions publiques, des lettres d'information et des ateliers pédagogiques autour du projet sont organisés. De multiples acteurs participent à la création des espaces publics.

Plan et programmation de l'écoquartier Boucicaut

Ce quartier piéton est composé de 30% de matériaux recyclés pour les voiries. Le sol est perméable pour absorber facilement les eaux de pluie. Les objectifs affichés sont la réduction de la consommation de l'eau et le stockage des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts et l'alimentation des toilettes.

Des noues et des tranchées drainantes sont également prévues pour récupérer l'eau. Les noues sont composées de plantes dont les essences viennent de la région.

Le réseau est raccordé à la CPCU (Compagnie de chauffage urbain), qui prône la technique de l'incinération des déchets produits.



PROGRAMME

LOT C :

Logements sociaux
Foyer de travailleurs migrants
Équipement culturel (agence du court-métrage)

LOT D :

Logements à loyer maîtrisé
Logement sociaux
Foyer pour adultes handicapés

LOT E :

Logements sociaux
Foyer pour personnes autistes

LOT F :

Pépinière et hôtel d'entreprises
Commerces

LOT G :

Logements privés locatifs

LOT H :

Logements privés

JARDIN PUBLIC :

3 400 m² de jardin public.

MON QUARTIER EN 3 MOTS

Circulant, Vert, Histoire /
Accessible, Hôpital, Catacombes /
Culturel, Maternité, Institutions
Catholiques / Central, Bientôt,
Accueillant / Avenue-Murs,
Propriétés Privées / Résidentiel,
Fermé, Espace Vide / Calme /
Grands Axes / Enfance, Mixité
Sociale, Diversité / Denfert,
Luxembourg, Intergénérationnel /
Le Lion, Circulation

LES LIEUX QUE J'AIME

L'observatoire et son jardin /
Fondation Cartier / Le cimetière /
Rue Cassini / Rue Daguerre /
L'Octroi de Ledoux / La librairie /
Les arbres en relation avec les
arbres des Soeurs / Les jardins Port
Royal et de l'Observatoire / Le Parc
Montsouris / Boulevard Raspail /
Luxembourg / Place Denfert-
Rochereau / Les arrêts de bus / La
station de RER / Les Grands
Voisins / Catacombes / Street art (av.
DR) / Jardin de la Visitation

LES LIEUX QUE J'AIME MOÏNS

Le côté officiel / Les espaces
fermés /

Prison de la Santé / Place et
Avenue Denfert / Boulevard
Raspail /

Av. du Général Leclerc /

Côté de la rue Boissonade /

Catacombes /

Les murs de l'avenue Denfert
Rochereau

LES RICHESSES

Les transports (bus, métro, RER) /
Proche d'une sortie de Paris / Les
institutions d'accueil pour les
handicapé.e.s / La vie religieuse /
La médecine / L'architecture
ancienne / Fondation Cartier/ Son
histoire et les traces historiques /
L'ambiance des Grands Voisins /
Proximité de deux grands parcs /
Théâtre /
Verdure / L'écologie / La diversité
culturelle / Le Cimetière
Montparnasse / Petits restaurants /
Arbres de l'avenue / Expression
artistique

LES MANQUES

Av. Denfert Rochereau austère, sinistre, difficile à traverser, pas d'endroits où s'arrêter / Trop de flux liés à la présence des catacombes / La Place Denfert Rochereau pas adaptée aux piétons, hostile / Communication difficile entre Porte d'Orléans et Place DR / Peu de logement / Pas ou peu de commerces, pas de boulangerie, ni de café / Beaucoup de propriétés privées / Pas de vélos, de piétons / Pas d'enfants / Pas de zones de rencontre / Trop calme / Trop de voitures

Propositions d'aménagement

A la suite de ce travail, les participant.e.s se regroupent autour d'envies listées en amont par les Robins des Villes. Ces tables de travail s'appuient sur les ateliers précédents.

Ces groupes de travail ont comme mission de creuser ces envies et demandes afin d'arriver à des propositions d'aménagement

- > Les espaces verts
- > Mixité
- > Gestion responsable des ressources
- > Lieu ouvert et accessible à tou.te.s
- > Identité du quartier

La méthode proposée est de partir de l'envie pour la lier à différents usages souhaités afin d'arriver à des propositions d'aménagements concrets voire spatialisées. Les usages souhaités sont enrichis par des propositions utopiques confrontées aux contraintes liées au projet.

Chaque groupe est invité à présenter ses propositions, qui sont ensuite discutées en grand groupe.

ESPACES VERTS / GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

L'avis des participant.e.s sur l'écoquartier de Boucicaut est mitigé, l'espace vert central est soit plébiscité soit présenté comme sinistre (pelouses interdites, pas de jeux, pas d'usages).

Vue les contraintes du site, les participant.e.s proposent des chemins qui serpentent autour avec des arbres avec plus de nature, des pelouses accessibles avec des petits jeux pour enfants. Les participant.e.s appuient l'importance qu'il n'y ait pas de grille pour que ces espaces soient directement identifiés comme espace public.

Les participant.e.s ne souhaitent pas de jardins partagés avec des parcelles individuelles ailleurs que sur les toits. Les cours intérieures doivent être ouvertes et regrouper des usages collectifs. La végétalisation des façades est également demandée.

ESPACES VERTS / GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

La présence de faune et de l'eau pose question. Les participant.e.s ne sont pas forcément d'accord autour de ces propositions. Pour certain.e.s la faune et l'eau sont à bannir, pour d'autres ce n'est pas le cas. Un poulailler peut être envisagé.

La présence d'eau est envisagée, mais la solution du bassin est présentée comme dangereuse et n'est pas une priorité car l'espace est petit.

La gestion responsable des ressources n'est pas non plus une priorité pour les participant.e.s, qui ont confiance en les propositions de l'aménageur. Cependant plusieurs propositions émergent, comme celle d'avoir un compost collectif (cf. Celui des Alchimistes). Des espaces collectifs sont à imaginer, par exemple une laverie. Des parcs et locaux à vélos/trottinettes doivent être installés.

Question : Est-il possible de se raccorder au chauffage urbain?

Mixité

Les murs doivent être percés (c'est-à-dire baissés ou retirés). La perméabilité entre le quartier, le couvent, les voisins directs, le jardin de Marie-Thérèse est en enjeu central.

Il faut une mixité intergénérationnelle au sein des bâtiments (cf : projet d'habitat intergénérationnel de Paris)..

La mixité sociale est demandée au sein des immeubles (logement privé et social).

Des espaces de convivialité dans les immeubles doivent être prévus, comme des petites salles des fêtes pour les habitant.e.s

La mixité religieuse : le rez-de-chaussée de la Chapelle doit être un lieu multi-cultuel .

Question : Quels aménagements doivent être fait pour qu'un lieu multiculturel soit possible dans la pratique?

Mixité

Un kiosque à musique peut-être installé dans la cour Robin (certain.e.s participant.e.s pensent que ce n'est pas une priorité à cause du manque d'espace) ou dans la cour d'école (si celle-ci est ouverte au public le week-end).

La cour Robin et celle de l'Oratoire doivent être ouvertes sur l'avenue (éviter les grilles).

Des jeux d'enfants doivent être installés dans les cours.

Les murs de l'institution pour handicapé.e.s (en face) peuvent être abattus. Il faut penser à l'accessibilité des personnes handicapées.

Mixité fonctionnelle : Les commerces

La présence d'un café associatif ou d'un lieu multiple (épicerie, café) est plébiscitée.

Une boulangerie est également demandée.

Question : L'étude de commercialisation de 2009 a-t-elle été mise à jour par Paris Batignolles Aménagement?

Identité

Le travail autour de l'identité du quartier fait ressortir des perceptions très différentes parmi les participant.e.s.

Une identité multiple est mise en avant : beaucoup de traces du passé, dimension artistique, hôpital, identité des Grands Voisins. Ces identités peuvent faire l'objet de traitements différents voire parfois antinomiques : panneaux, signalétiques (ex: Ici sont né. e.s. 400 000 parisien.ne.s), lieux d'expositions, ateliers d'artistes, mais également de pratiques amateurs. des parcours dans le quartier. Pour créer une âme il faut des symboles.

Les participant.e.s ne pensent pas que l'esprit Grands voisins puissent perdurer car il est lié à "un air du temps".

Identité

Les bâtiments peuvent être nommés en lien avec l'histoire du quartier.

Il faut que cela reste un lieu vivant. La présence de la Fondation Cartier dans le quartier est appréciée. Les espaces verts participent grandement à la création d'une âme / identité forte d'un quartier.